



L'avenir du travail dans un climat en mutation

por Moustapha Kamal Gueye

La durabilité environnementale et le développement social sont sans nul doute deux des principaux défis de notre temps. En particulier, le changement climatique est devenu un facteur de transformation à une échelle jusque-là inimaginable. Ses conséquences déjà vécues partout à travers le monde par la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, la sécheresse ou les inondations, se traduisent par des pertes d'emplois et des dommages économiques sans précédent, avec un risque encore plus grand pour la croissance et l'inclusion sociale dans le long terme.

Le défi pour le futur du travail est d'autant plus important en raison de fait qu'un grand nombre d'emplois, environ 1,2 milliard d'emplois (soit 40% de l'emploi mondial en 2014), dépendent directement des services écosystémiques et d'un environnement sain. Par conséquent, la dégradation de l'environnement, et l'impact du changement climatique représentent une menace sérieuse pour l'emploi, alors même que les déficits d'emplois persistant depuis la crise économique de 2009 préoccupent les gouvernements dans beaucoup de pays du monde.

Lorsque l'on évoque les risques climatiques, il y a bien évidemment le phénomène de la montée des eaux qui menace les pays insulaires et l'infrastructure hôtelière et les industries dans les zones côtières. Ces phénomènes sont bien connus. Mais il y a également le phénomène moins connu du stress thermique qui découle du réchauffement climatique, et son impact sur la productivité du travail.

Des études menées par le BIT ont montré que si les tendances actuelles de réchauffement climatique se poursuivent, à l'horizon 2030, en moyenne plus de deux pour cent du nombre total d'heures de travail dans le monde pourraient être perdus. Ces pertes de productivité équivalent à 80 millions d'emplois à temps plein. Cela signifie donc que ce n'est pas l'action contre le changement climatique, mais plutôt l'inaction qui serait source de désastre pour le monde du travail.

En revanche, des mesures résolument orientées vers l'atténuation et l'adaptation peuvent être source de création de nouveaux emplois. Les études du BIT ont indiqué qu'une action visant à limiter le réchauffement climatique à 2 degrés Celsius tel que préconisé par l'Accord de Paris sur le changement climatique pourrait générer 24 millions de nouveaux emplois.

Les actions envisagées dans ce scénario concernent principalement l'adoption de pratiques durables dans le secteur de l'énergie - notamment la modification du mix énergétique, la promotion de l'usage des véhicules électriques et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Il faut cependant noter qu'il existe une variation significative dans la transformation des marchés du travail dans les différentes régions du monde. Alors que les scénarios de transformation structurelles augurent une perspective de nouveaux emplois en Amérique, en Asie et en Europe, dans la structure actuelle de leurs économies qui dépendent grandement des énergies fossiles et des mines, l'Afrique et le Moyen-Orient pourraient enregistrer des pertes nettes d'emploi.

Tout ceci fait qu'au moment où l'OIT célèbre son centenaire, le monde du travail doit faire face à des transformations profondes exogènes qui mettent en exergue une nouvelle dimension dans la poursuite de son mandat de promotion de la justice sociale. En réalité, le contexte actuel et les défis environnementaux émergents rendent encore plus pertinent ce mandat et le besoin de garantir la

justice sociale parce que le contexte économique, écologique, et social dans lequel nous sommes encore plus aujourd'hui créent encore plus de vulnérabilité pour les plus faibles et ceux qui ont moins de capacité à s'adapter aux changements qui s'imposent.

Et c'est pour cela que l'OIT et ses mandants considèrent, qu'incontestablement, la question sociale et de la question écologique sont deux grands enjeux de notre époque qui sont étroitement liés. Comme l'affirme le slogan des travailleurs, il ne peut y avoir d'emploi décent dans une planète morte. Mais la transition écologique ne pourra pas se faire non plus sans justice sociale. Il y a par conséquent une nécessité impérieuse de coordonner la transition écologique et les politiques sociales. La nécessité d'une harmonie entre l'action en faveur du climat et la gestion des conséquences sociales a été d'abord reconnue par l'Accord de Paris lui-même, qui fait référence à l'impératif d'une transition juste pour la main d'œuvre et la création de travail décent comme faisant partie du combat climatique.

De la même manière, la Commission mondiale sur l'avenir du travail, note à juste titre, que le verdissement des économies sera source de création de millions de nouveaux emplois. Cependant, l'ampleur des perturbations que l'action climatique entraînera pour les entreprises et les travailleurs ne devrait pas être sous-estimée.

Le défi pour les Etats et les partenaires sociaux consiste à pouvoir cerner l'ensemble de la problématique en mettant en avant les gains potentiels pour l'économie, la société et les emplois, sans perdre de vue les conséquences négatives inévitables. Cela requiert des cadres cohérents, intégrés et complets de politiques publiques, qui prennent également en compte le rôle indispensable du secteur privé, des entreprises et des travailleurs.

L'OIT demeure la seule institution des Nations-Unies fondée sur le tripartisme, en vertu duquel les gouvernements partagent le pouvoir avec les représentants des employeurs et des travailleurs. C'est ce qui lui a permis de mettre en place des principes directeurs pour la transition juste, adoptés dans un cadre tripartite en 2015. Ces principes définissent un ensemble de politiques sectorielles, des mesures de protection sociale, de développement et mise à niveau des compétences, et de création d'emploi afin de rendre possible la transition écologique socialement juste, économiquement viable et politiquement acceptable.

Il faut bien être conscient que la transition écologique ne mobilisera les populations que si elle apporte pour le plus grand nombre un surcroît de bien-être et de qualité de vie. Nous avons donc besoin de trouver les voies d'une transition juste, pour réussir la transition écologique en relevant le défi de l'emploi et de la justice sociale. L'OIT s'y est résolument engagée à travers sa Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, laquelle note qu'en s'acquittant de son mandat constitutionnel, tout en tenant compte des profondes transformations du monde du travail et en développant son approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, l'OIT doit consacrer ses efforts, entre autres, à garantir une transition juste vers un avenir du travail qui contribue au développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. Il s'agit là d'un agenda ambitieux, mais à la hauteur du grand défi de notre temps, celui de garantir un travail décent pour tous, dans un climat en mutation.

Moustapha Kamal Gueye
coordonnateur, Programme des emplois de l'OIT

* Il est à noter que les considérations contenues dans cette intervention sont le résultat exclusif de la réflexion de l'auteur.